



Politique scientifique fédérale

Placement des enfants et pauvreté

Projet de recherche AG/11/136 (Action de recherche [AG](#))

[Description](#) - [Documentation](#)

Personnes :

[Prof. dr. DE BIE Maria](#) Universiteit Gent (UGent)
Coordinateur du projet
Partenaire financé belge
Durée: 1/10/2006-31/3/2009

[Mme RAVIER-DELENS Isabelle](#) Université Catholique de Louvain (UCL)
Partenaire financé belge
Durée: 1/10/2006-31/3/2009

[Mevr. WILLEMS Sara](#) Universiteit Gent (UGent)
Partenaire financé belge
Durée: 1/10/2006-31/3/2009

[Dhr. ROSSEEL Yves](#) Universiteit Gent (UGent)
Partenaire financé belge
Durée: 1/10/2006-31/3/2009

Description :

Par le biais du présent projet, il s'agit d'avoir une idée de l'origine socio-économique des enfants et jeunes concernés par une mesure d'aide à la jeunesse. Est ce que ces enfants et jeunes issus de familles pauvres font plus l'objet de telles mesures que les autres ? Ce projet devrait aussi servir de point de départ à une recherche longitudinale portant sur la situation socio-économique de ces enfants à l'âge adulte. Dans quelle mesure l'aide apportée a-t-elle ouvert des perspectives d'avenir aux jeunes concernés? Ces informations sont obtenues via le croisement des données de la 'datawarehouse marché du travail' de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale et des données enregistrées par les différentes administrations d'aide à la jeunesse. Ce projet définit l'origine socio-économique des enfants et jeunes concernés, le traitement des données dans une perspective longitudinale. Ce projet se fait en concertation et en dialogue avec les différents acteurs concernés: associations dans lesquelles des personnes pauvres se reconnaissent, administrations et institutions, scientifiques. Ce projet fait l'objet d'une étroite collaboration entre le 'Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale' et les trois Communautés. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de l' 'Accord de coopération entre l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions relatif à la continuité de la politique en matière de pauvreté'.

Documentation :

[Projet "Placement des enfants et pauvreté"](#)

Possibilités de recherches à partir des trajectoires des ex-demandeurs de régularisation (ROUTE)

Projet de recherche AG/JJ/141 (Action de recherche [AG](#))

[Description](#) - [Documentation](#)

Personnes :

[Prof. dr. WETS Johan](#) Katholieke Universiteit Leuven (K.U.Leuven)
Coordinateur du projet
Partenaire financé belge
Durée: 1/9/2007-31/8/2009

[Mevr. TIMMERMAN Christiane](#) Universiteit Antwerpen (UA)
Partenaire financé belge
Durée: 1/9/2007-31/8/2009

[M. REA Andrea](#) Université Libre de Bruxelles (ULB)
Partenaire financé belge
Durée: 1/9/2007-31/8/2009

[Prof. dr. MARTINIELLO Marco](#) Université de Liège (ULG)
Partenaire financé belge
Durée: 1/9/2007-31/8/2009

Description :

Le projet ROUTE a pour but la mise au point d'une méthodologie quantitative devant permettre de suivre dans le temps les trajectoires socio-économiques des étrangers qui ont été régularisés. A cet effet nous couplerions les données administratives de l'Office des étrangers (OE, les services belges de l'immigration) et de la Banque carrefour de la sécurité sociale (BCSS, la base de données de la sécurité sociale). Le couplage de ces deux bases de données sera effectué par les numéros d'identification uniques au Registre National (RN, notre registre central de la population). Ensuite, nous analyserions annuellement la nouvelle banque de données résultante (OE_BCSS) afin de produire des statistiques, des tableaux, des graphiques, etc. concernant la position socio-économique du groupe-cible.

Ce projet réunit des chercheurs belges de l'Université Catholique de Louvain (KULeuven), l'Université Libre de Bruxelles (ULB), l'Université d'Anvers (UA) et l'Université de Liège (Ulg). Nous collaborons étroitement avec le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et avec les administrations fédérales pertinentes, dont l'Office des étrangers et la Banque carrefour de la sécurité sociale.

La finalité du projet ROUTE est double. D'abord, nous voulons fournir des informations objectives sur le groupe des étrangers régularisés et sur leurs histoires de vie (dans une vision longitudinale), notamment en ce qui concerne le marché de l'emploi. Ce type d'information nous semble particulièrement pertinent pour le processus décisionnel politique et des mesures de régularisation à venir. Deuxièmement, nous envisageons d'utiliser la méthodologie développée pour suivre d'autres groupes, par exemple les étudiants, le regroupement familial, les migrants économiques, etc.

Pour l'heure, nous sommes dans la phase d'exploration dans laquelle nous voulons faire la comparaison avec la situation dans d'autres pays européens et non européens. Est-ce qu'on connaît des systèmes concernant le monitoring longitudinaux des catégories d'étrangers spécifiques (pas nécessairement des étrangers régularisés)? Quelles variables socio-économiques sont collectées? Comment se fait le monitoring, par exemple par enregistrement administrative, enquête longitudinale, recensement, etc. ? Est-ce que l'on fait le couplage des sources de données différentes? Quelles sont les difficultés, les possibilités, etc.? Comment se fait la valorisation des données obtenues, par exemple par publication annuelle de statistiques, d'annuaires, etc.?

Documentation :

[Projet "Possibilités de recherches à partir des trajectoires des ex-demandeurs de régularisation"](#)

Pauvreté rurale et urbaine (POCICO)

Projet de recherche AG/KK/152 (Action de recherche [AG](#))

[Description](#) - [Documentation](#)

Personnes :

[Prof. dr. VANDERMOTTEN Christian](#) Université Libre de Bruxelles (ULB)

Coordinateur du projet

Partenaire financé belge

Durée: 1/12/2009-30/11/2011

[Dhr. LOOPMANS Maarten](#) Katholieke Universiteit Leuven (K.U.Leuven)

Partenaire financé belge

Durée: 1/12/2009-30/11/2011

Description :

L'approche statistique de la pauvreté pose des problèmes conceptuels et de mesure. En premier lieu, qui doit-on considérer comme pauvre ? Les personnes qui n'ont pas assez d'argent pour vivre décemment (pauvreté monétaire) ? Celles qui sont privées de biens d'usage ordinaire et de consommations de base (pauvreté de condition d'existence) ? Ou encore celles qui témoignent de difficultés pour atteindre ce qui leur semble être un degré minimum d'aisance (pauvreté subjective) ? Dans les faits, ces trois approches de la pauvreté ne recouvrent pas exactement les mêmes populations.

En outre, la problématique de la pauvreté ne se décline pas de la même manière selon le type d'espace. La pauvreté urbaine est généralement concentrée dans certains quartiers et est de ce fait plus facile à mesurer. En revanche, la pauvreté rurale est spatialement plus dispersée et les personnes rencontrent des difficultés spécifiques, d'où l'idée d'une pauvreté rurale cachée. Certes, le coût du logement est généralement moindre en milieu rural mais l'accessibilité aux services et aux emplois est également plus difficile et plus onéreuse (manque de transports publics, obligation de disposer d'un véhicule, ...).

De fait, il y a très peu de données spécifiques aux zones rurales en Belgique et celles qui existent sont généralement basées sur l'enquête socioéconomique générale qui ne sera plus reconduite. Ce projet a dès lors pour objectif de fournir des indicateurs de pauvreté prenant en considération le caractère rural ou urbain du territoire.

L'étude se déroulera en deux grandes étapes. Dans un premier temps, l'équipe de recherche se concentrera sur la compréhension approfondie de la pauvreté rurale, de sa diversité et de ses spécificités par rapport à la pauvreté des villes. Cette étape sera fondée en grande partie sur l'analyse de l'enquête EU-SILC et sur la dernière enquête socio-économique générale de 2001.

Dans un deuxième temps, l'équipe de recherche utilisera la compréhension de la pauvreté en milieu rural acquise précédemment pour construire des indicateurs pertinents de mesure de la pauvreté à l'échelle du secteur statistique prenant en compte la dimension rurale ou urbaine des territoires. Ces indicateurs seront élaborés au moyen des statistiques récoltées par la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS). Ils auront de ce fait l'avantage de pouvoir être actualisés régulièrement et de permettre de suivre l'évolution spatiale de la pauvreté en Belgique.

Documentation :

[Projet "Pauvreté rurale et urbaine"](#)

Séminaire de démarrage du projet avec le comité d'accompagnement - présentations power point des experts étrangers invités:

- Frans Thissen (Department of Geography, Planning and International Development Studies, University of Amsterdam) a exposé ses travaux récents en matière de pauvreté rurale et urbaine. [Cliquez ici pour accéder à sa présentation](#)

- Mark Shucksmith (Newcastle University) a exposé la manière dont la pauvreté rurale et urbaine est mesurée en grande-bretagne. [Cliquez ici pour accéder à sa présentation](#)

Position socio économique des personnes handicapées et analyse de l'effectivité des allocations aux personnes handicapées (HANDILAB)

Projet de recherche AG/KK/154 (Action de recherche [AG](#))

[Description](#) - [Documentation](#)

Personnes :

[Mevr. VAN AUDENHOVE Chantal](#) Katholieke Universiteit Leuven (K.U.Leuven)
Coordinateur du projet
Partenaire financé belge
Durée: 1/12/2009-1/12/2011

[Prof. dr. BERGHMAN Jos](#) Katholieke Universiteit Leuven (K.U.Leuven)
Partenaire financé belge
Durée: 1/12/2009-1/12/2011

Description

Le projet Handilab poursuit un double objectif: d'une part l'analyse du profil socio-économique des personnes avec une incapacité de travail, d'autre part l'évaluation de l'effectivité des aides financières attribuées aux personnes handicapées. Le premier objectif est réalisé au moyen d'une analyse des dates administratives fournies par le Datawarehouse Emploi et Protection sociale. Cette analyse est effectuée par l'équipe de recherche de CESO sous la direction du Prof. Berghman.

Le deuxième objectif, concernant l'effectivité des aides financières aux personnes handicapées est réalisé par (1) un examen de la situation financière et des conditions de vie du groupe cible, (2) une enquête sur la faisabilité de lier ces données aux données IMA en matière de l'usage de soins médicaux. Ce deuxième objectif est effectué par l'équipe de recherche de LUCAS sous la direction du Prof. Dr. Chantal Van Audenhove et du Dr. Koen Hermans.

1. Le profil socio-économique des personnes handicapées

La délimitation parmi la population active du groupe de handicapés et de personnes avec un problème de santé de longue durée, n'est pas simple. D'une part il existe plusieurs définitions et d'autre part des chevauchements et des cumuls de différents statuts sont possibles (OECD, 2003). Il s'agit d'un groupe hétérogène dans divers statuts. Samoy (2008) distingue entre les handicapés de travail non-actifs et actifs. Sont considérés comme non-actifs dans les systèmes d'inaptitude au travail, les personnes avec une allocation invalidité, une allocation de remplacement de revenus, une allocation pour cause d'accident du travail ou de maladie professionnelle. Lorsque ces aides financières sont attribuées pendant la mise au travail, ces personnes sont comptées parmi les personnes actives. Sont également considérées comme personnes actives, les personnes occupées dans une entreprise de travail adapté ou social et les employés ayant droit à une subvention salariale et/ou un poste de travail adapté. Les handicapés de travail retenus comprendront donc au moins les groupes mentionnés. Dans la première phase du projet, il est examiné quelles catégories de handicapés de travail peuvent être détectées sur base du Datawarehouse à l'aide d'une e liaisons entre les données du SPF sécurité sociale, de l'ONSS, de l'ONSSAPL, de l'ONEM, du FMP, du FAO, de l'INAMI, du NIC et du CIMIRE.

L'analyse des dates consiste en deux phases. La première phase décrit le profil socio-économique des personnes avec une incapacité de travail selon le sexe, l'âge, la nationalité, la situation familiale, les revenus du travail et le type de travail. La deuxième phase répond aux questions plutôt analytiques suivantes: les modèles d'afflux et d'écoulement et l'interaction entre différentes allocations de sécurité sociale (substitution de système). Ces analyses seront également comparées aux résultats d'études en matière des personnes handicapées réalisées par ou pour le compte du SPF Sécurité sociale, de l'agence flamande pour les personnes handicapées et son homologue wallon (AWIPH). Le point capital de ces analyses sera la comparabilité des données administratives et des données provenant d'enquêtes. À l'aide de variables dérivées à mettre au point, on examinera si des données administratives pourraient ou non se substituer aux enquêtes.

Le rapport final et les programmes SAS décrits permettront à d'autres équipes de chercheurs de continuer les analyses réalisées à l'issue du projet.

2. L'effectivité des aides financières aux personnes handicapées

En gros on distingue trois approches pour le calcul des frais liés à un handicap: les services et les biens utilisés, les biens et services nécessaires et l'échelle d'équivalence des dépenses (Tibble, 2005). Les deux premières approches enquêtent sur les biens et/ou services complémentaires. La troisième approche compare les dépenses des handicapés avec un groupe comparable de personnes sans handicap. Pour les deux premières approches, une enquête est indispensable; pour la troisième approche on peut faire utilisation de bases de

données existantes. La troisième approche se heurte cependant au problème que le groupe de personnes ayant droit à une allocation est trop restreint pour en tirer des conclusions représentatives. En outre, les handicapés vivant dans un ménage collectif ne sont pas repris. Autre désavantage de la troisième approche est qu'il n'est pas clair quels sont les frais supplémentaires de ce groupe. Des recherches internationales mettent surtout l'accent sur les actes de la vie quotidienne (AVQ) tels que transport et alimentation (Stapleton, Protik & Stone, 2008). A ce jour des bases de données scientifiques et administratives quant à ces frais ne sont pas disponibles. Vu les désavantages des bases de données existantes, une enquête s'impose.

Il est en premier lieu dans l'intention des chercheurs d'utiliser dans l'enquête autant que possible des instruments validés de l'UE SILC afin de pouvoir mesurer et comparer la situation financière et l'étendue de la privation matérielle. De la recherche internationale ressort deuxièmement que le degré (et non pas le type) de handicap est en grande partie à l'origine des frais supplémentaires (Stapleton, Protik & Stone, 2008). Le degré de handicap sera mesuré à l'aide des instruments de l'enquête de santé. Troisièmement il n'est pas dans l'intention des chercheurs d'enquêter sur les frais médicaux, étant donné que ces données peuvent être obtenues par la banque de données IMA. Au cours de l'enquête il devra apparaître si cette liaison est possible. Quatrièmement l'enquête sur les frais non médicaux comprendra au moins les postes de dépenses suivants: aide familiale, frais de nettoyage, déplacements à l'extérieur, loisirs, matériel, adaptation logement, coûts supplémentaires pour moyens de communication. Cinquièmement l'attention ira également aux conditions de vie, l'étendue du soutien social et du capital social, vu que le manque de soutien social peut mener à des frais plus élevés en matière d'aide (Andersen, 2008; Berthoud etc., 2008). Sixièmement le bien-être subjectif, la perspective d'avenir et le manque d'attention (et la stigmatisation) feront également l'objet de l'enquête.

Un échantillon stratifié sera tiré de toutes les personnes à l'âge actif recevant une allocation de remplacement de revenus et/ou une aide à l'intégration. À tous égards la stratification se fera sur base de l'âge. En fonction du budget pour la collection de données, le degré de handicap sera également inclus. Cette information peut être obtenue par le Datawarehouse. Il est envisagé de collecter les données par des entretiens face-à-face. En cas de besoin l'enquête sera menée auprès du dirigeant ou du tuteur. Tant la base de données que les analyses seront décrites de manière transparente, afin de permettre à l'administration et à d'autres chercheurs d'en faire usage.

Membres du Comité d'accompagnement

Michaël Bennetsen - Centrum voor Gelijkheid van Kansen en Racismebestrijding
Luc Blomme - SPF Sécurité Sociale
Evelien Devriese - Vlaams Welzijnsverbond
Gabriele Fettweis - Dienststelle für Personen mit Behinderung
Mireille Goemans - SPF Sécurité Sociale
André Gubbels - SPF Sécurité Sociale
Herman Janssens - Katholieke Vereniging voor Gehandicapten
Rudy Kennes - Vlaams Agentschap voor Personen met een Handicap
Etienne Lombart - Commission communautaire française
Dirk Moens - SPF Sécurité Sociale
Lucie Ophalvens - SPF Sécurité Sociale
François Perl - Institut national d'assurance maladie invalidité
Wendy Ranschaert - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding
Christophe Rizzo - Agence Wallonne pour l'Intégration des personnes Handicapées
Erik Samoy - Werk en Sociale Economie
Guy Van Camp - FOD Sociale Zekerheid
Guy Van De Velde - FOD Sociale Zekerheid
Koen Vleminckx - FOD Sociale Zekerheid

Chercheurs

Annelies Debels - Katholieke Universiteit Leuven
Koen Hermans - Katholieke Universiteit Leuven
Hans Knapen - Katholieke Universiteit Leuven
Marianne Moron - Katholieke Universiteit Leuven
Maartje Van der Niet - Katholieke Universiteit Leuven

Documentation :

[Projet "Position socio économique des personnes handicapées et analyse de l'effectivité des allocations aux personnes handicapées"](#)

Réduire les inégalités socio-économiques en santé en Belgique (TAHIB)



Projet de recherche TA/00/15 (Action de recherche [TA](#))

[Description](#) - [Documentation](#)

Personnes :

[Prof. dr. VAN OYEN Herman](#) Institut scientifique de Santé publique (ISP)
Partenaire financé belge
Durée: 1/12/2005-31/1/2009

[Prof. dr. LORANT Vincent](#) Université Catholique de Louvain (UCL)
Partenaire financé belge
Durée: 1/12/2005-31/1/2009

[Prof. dr. DEBOOSERE Patrick](#) Vrije Universiteit Brussel (VUB)
Partenaire financé belge
Durée: 1/12/2005-31/1/2009

[Prof. dr. SHAW Mary](#) University of Bristol (UB)
Partenaire financé étranger
Durée: 1/12/2005-31/1/2009

Description :

Les inégalités socio-économiques de santé constituent un défi important pour la santé publique. Il a été régulièrement observé que la santé, la morbidité, l'incapacité et la mortalité sont socialement modelées. Plusieurs études épidémiologiques indiquent que les individus de statut socio-économique inférieur ont un état de santé plus précaire, un taux de mortalité plus élevé, plus de comportement à risque et moins de comportements préventifs. De telles différences, souvent appelées les inégalités socio-économiques de santé (SIH), ont été observées dans la plupart des pays européens (Mackenbach, 2004). La Belgique n'y fait pas exception. Des recherches récentes ont identifié des inégalités en matière de mortalité (Deboosere, 2002 ; Lorant, 2001), de morbidité, d'espérance de vie sans incapacité (Bossuyt, 2004), en matière de santé mentale (Lorant, 2002) et dans les soins de santé (Van der Heyden, 2003). Des comportements relatifs à la santé contribuant aux inégalités socio-économiques dans la mortalité et la morbidité ont été également mis à jour.

La réduction des inégalités des comportements à risque (tabagisme, alcool, excès de poids,...) et des comportements sains (activité physique,...) est essentielle pour une stratégie globale visant à réduire les inégalités de santé. Cependant, les politiques de promotion de santé et les interventions pour réduire les comportements à risque peuvent souvent accroître plutôt que de réduire ces écarts de santé en raison de la différence d'accès et d'utilisation. De plus, l'importance des facteurs individuels est incertaine : elle varie selon le genre et elle varie au fil du temps. En outre, la plupart des études évaluant la sélection et les causes d'inégalité sociale dans la santé sont souvent limitées en raison de l'utilisation de la classification sociale invariable (éducation). Récemment, les facteurs contextuels ont élargi la perspective des inégalités en tenant compte de cinq types de dispositifs contextuels sur la santé : dispositifs physiques tels que la qualité d'air et d'eau ; services publics pour soutenir des individus dans leurs vies quotidiennes ; logement décent ; dispositifs socio-culturels et, finalement, la réputation du milieu de vie (Macintyre, 2002).

Le projet vise à approfondir notre compréhension des déterminants des inégalités de santé de manière à favoriser le développement de stratégies politiques pour réduire ces inégalités de santé. Le but du projet est (1) de décrire l'ampleur et les tendances dans le temps des inégalités sociales de santé et des comportements à risque; (2) d'analyser l'impact sur les inégalités sociales de santé des facteurs individuels tel que les inégalités sociales dans les styles de vie, la situation professionnelle, structure familiale, soins informels et les facteurs macro-sociaux (capital social, urbanisation de l'environnement de vie).

Objectif 1: Description des inégalités sociales en santé, de la mortalité et de l'espérance de vie sans incapacité (DFLE) et l'évaluation de la différence compression/expansion du DFLE selon la position sociale pour la période 1996-2001. Plus spécifiquement le but est d'étudier:

- L'effet de la position sociale sur la mortalité, sur la santé subjective, sur la morbidité chronique et sur les restrictions de l'activité
- Si l'impact des styles de vie sur la mortalité est différenciée par la position sociale
- La taille de l'espace socio-économique dans l'espérance de vie et l'espérance de vie sans incapacité
- L'évolution dans le temps de l'espérance de vie sans incapacité selon la position socio-économique

Objectif 2: Analyse des inégalités sociales en santé par rapport aux changements longitudinaux de la position sociale entre 1991 et 2001 par le biais du suivi du recensement de la population de 1991 et pour étudier l'effet longitudinal de la position sociale sur la santé et les styles de vie.

Objectif 3: Étudiez l'effet des macro-facteurs sur l'inégalité sociale en santé et sur la mortalité

Objectif 4: Évaluation de la tendance dans le temps dans l'association de l'inégalité sociale en santé et de l'inégalité sociale dans les styles de vie.

L'étude emploiera les données existantes:

- Recensements 1991 et 2001 ;
- Panel d'enquêtes des ménages 1992-2002 ;
- Base de données nationale de mortalité : données de recensement par suivi de mortalité de 5 ans ;
- Enquête de santé par interview (HIS) : 1997, 2001, 2004
- Mortalité (HIS) (1997, 2001 avec suivi jusqu'à 2006).

La proposition de recherche aidera les décideurs et les dépositaires dans le développement et l'évaluation d'instruments de politiques pour réduire les inégalités sociales en santé, comme par exemple:

- Le projet décrira la taille des inégalités sociales en santé et dans les comportements liés à la santé. Il décrira l'évolution de ces inégalités dans le temps et fournira des informations sur la relation entre l'évolution des inégalités dans les styles de vie et des inégalités sociales en santé.
- Par l'approche analytique, le projet identifiera les mécanismes avec un impact direct et un impact intermédiaire sur les inégalités sociales en santé. Le projet se concentrera particulièrement sur l'effet des inégalités sociales dans les styles de vie sur les inégalités sociales en santé.
- L'utilisation des données longitudinales et l'estimation dans le temps des tendances permettront d'identifier des stratégies qui peuvent avoir un impact sur les inégalités sociales. Le projet se concentrera particulièrement sur l'observation qui peut consolider les comportements nuisant à la santé ou les comportements favorisant la promotion de la santé ou même élargir l'espace de santé entre les groupes sociaux.
- La population belge est vieillissante et l'espérance de vie continue à augmenter. Mais cette augmentation du nombre d'années peut être différente selon le groupe social. De plus, la division de ces années gagnées dans les années de bonne ou mauvaise santé peut être différente. Puisque l'espérance de vie et l'espérance de vie sans incapacité sont exprimées en années, les résultats de la tendance dans le temps sont faciles à comprendre par des décideurs. L'évidence d'une évolution divergente mettra les inégalités de santé haut à l'ordre du jour.

Références:

- Bossuyt, N. and Van Oyen, H. Health expectancy by socio-economic gradient in Belgium (Gezondheidsverwachting volgens socio-economisch gradiënt in België). (108), 1-86. 2001. Brussels, National Institute of Statistics. Statistical Studies (Statistische Studiën).
- Bossuyt N, Gadeyne S, Deboosere P, Van Oyen H. Socio-economic inequalities in healthy expectancy in Belgium. Public Health 2004;118:3-10.
- Deboosere P, Gadeyne S. Life expectancy and probability of death by gender, region and educational attainment in Belgium 1991-1996 (Levensverwachting en sterftekansen naar geslacht, gewest en onderwijsniveau in België, 1991-1996). Bevolking en Gezin 2002;31:47-73.
- Lorant V, Thomas I, Delière D, et al. Deprivation and mortality: implication of spatial autocorrelation. Social Science and Medicine 2001;53:1711-9.
- Lorant V, Boland B, Humblet P, et al. Equity in prevention and health care. Journal of Epidemiology and Community Health 2002;56:510-6
- Macintyre S., Ellaway A., Cummins S. Place effects on health: how can we conceptualise, operationalise and measure them? Sci Med 2002;55:125-39
- Mackenbach JP., Huisman M., Andersen O., et al. Inequalities in lung cancer mortality by the educational level in 10 European populations. European Journal of Cancer 2004;40:126-35.

Documentation :

Communiqué de presse mai 2010: [Les inégalités de santé entre catégories sociales s'accroissent - Les plus instruits vivent plus longtemps, les moins qualifiés ne progressent pas](#)

[Dossier de presse mai 2010](#)

Réduire les inégalités socio-économiques en santé en Belgique (TAHIB) : résumé Bruxelles : Politique scientifique fédérale, 2010 (SP2166)

[\[Pour télécharger\]](#)

Aanpak van ongelijkheid in gezondheid in België (TAHIB) : samenvatting Brussel : Federaal Wetenschapsbeleid, 2010 (SP2167)

[\[Pour télécharger\]](#)

Tackling health inequality in Belgium (TAHIB) : summary Brussels : Federal Science Policy, 2010 (SP2168)

[\[Pour télécharger\]](#)

Analyse longitudinale et spatiale des inégalités sociales en Belgique et au Luxembourg (DESTINY)



Projet de recherche TA/00/27A (Action de recherche [TA](#))

[Description](#) - [Documentation](#)

Personnes :

[Prof. dr. EGGERICKX Thierry](#) Université Catholique de Louvain (UCL)
Coordinateur du projet
Partenaire financé belge
Durée: 1/3/2008-31/12/2009

[Prof. dr. KESTELOOT Christian](#) Katholieke Universiteit Leuven (K.U.Leuven)
Partenaire financé belge
Durée: 1/3/2008-31/12/2009

Description :

Description :

L'objectif général du projet est de présenter une vue d'ensemble des inégalités sociales et de comprendre leur lien avec le cycle de vie des individus, et cela au cours des dernières décennies, en Belgique et au Luxembourg. Il est organisé en deux phases, chacune avec des objectifs différents.

Description des principaux objectifs de la phase I :

1. Identifier les groupes sociaux en classant les individus selon leur position sur le marché de l'emploi, leur niveau d'instruction, la composition de leur ménage, les caractéristiques de leur logement et de leur environnement proche, leur santé et leur nationalité. Seules les personnes en âge d'activité et pensionnées seront analysées (en excluant donc les enfants et les étudiants). Une typologie des groupes sociaux sera établie par le réseau selon la nature et « l'intensité » de leurs situations de précarité. Cette « échelle sociale » ira des "groupes durs", les plus précarisés car cumulant tous les handicaps à des groupes qui cumulent tous les atouts. Il importe de prendre ces derniers en considération, non seulement pour dresser un portrait social complet de la société, mais également parce que dans le contexte actuel de fortes instabilités professionnelle et familiale, le risque de relégation sociale n'est pas nul, même pour les groupes les plus favorisés. Cette typologie permettra de dresser, dans une optique transversale, un état des lieux des inégalités sociales à différents moments. Les chercheurs pourront ainsi vérifier si celles-ci ont changé de visage sociodémographique. Dans un contexte de vieillissement démographique, de transformation familiale et de multiculturalité, on peut supposer que les groupes les plus précarisés aujourd'hui ne sont pas les mêmes qu'hier.

Les recensements de la population et des logements de 1970, 1981, 1991 et 2001 feront l'objet de ces analyses.

2. Explorer et expliquer les changements de caractéristiques prises en compte dans l'étude (la santé et l'environnement perçu ne sont disponibles qu'en 2001) qu'ont enregistrés les individus dans chacun des groupes sociaux. Cette analyse longitudinale sera opérée prospectivement pour les groupes sociaux identifiés en 1991 et rétrospectivement pour ceux identifiés en 2001. Il en résultera des matrices de transition, permettant d'identifier les situations menant à une précarisation ou celles permettant d'en sortir. Dans la suite du projet, ces matrices seront déterminantes puisque : a) elles peuvent être calculées pour différents groupes de population (par exemple des générations, des individus d'entités spatiales ou d'environnements différents) et comparées par la suite ; b) la distribution des événements vécus par des individus expérimentant une même transition peut être analysée et comparée à celle des personnes en ayant expérimenté une autre.

3. Explorer les relations entre inégalités sociales et localisation spatiale. Cette analyse, qui représente une part importante et originale du projet, sera scindée en quatre axes de recherche qui correspondent à 4 objectifs secondaires:

3.1 Localiser, au niveau spatial, les groupes sociaux. Vivent-ils dans les mêmes communes et types d'environnement perçu lors de chaque année de recensement ? Le lien entre inégalités sociales et ségrégation spatiale se renforce-t-il ? Les différents groupes sociaux étudiés se côtoient-ils dans l'espace ou occupent-ils chacun leur propre espace ? Des changements en termes d'environnement peuvent-ils être mis en relation avec les différentes politiques de lutte contre la pauvreté, notamment européennes ? Enfin, y a-t-il des différences sociodémographiques au sein même des groupes sociaux selon leur localisation spatiale ? Les cas des logements sociaux et des résidences permanentes de type camping feront l'objet d'analyses particulières.

3.2 Identifier et analyser les effets de l'environnement proche sur les différents groupes sociaux. Cette analyse vise à mesurer de quelle manière les caractéristiques de l'environnement expliquent les changements de position des individus. Cela implique la comparaison des changements de position pour des individus appartenant au mêmes groupes sociaux mais vivant et restant dans des types d'environnement différents.

3.3 Identifier les relations entre la mobilité résidentielle et les changements en terme de précarité, pour les individus migrant d'un type de logement et d'environnement vers un autre au cours de la période intercensitaire. La mobilité est un droit qui s'accompagne d'une limitation de fait, car tout le monde n'a pas les moyens de ses aspirations. Les chercheurs tenteront de mettre en évidence les mécanismes qui génèrent une certaine sélectivité des dynamiques résidentielles et les changements qui, au cours de la vie des individus et des ménages, permettent de faire sauter le verrou de la mobilité ou contraignent à une mobilité spatiale descendante.

3.4 Mettre en évidence les différences entre milieux ruraux, anciennement industriels et tertiaires, de même que l'impact de la hiérarchie urbaine et les effets des changements économiques régionaux au cours de la période d'étude, en comparant les groupes sociaux et leurs évolutions dans différents contextes socio-spatiaux. Concrètement, cette comparaison portera sur trois types d'espaces géographiques. Type I concernera deux des trois capitales européennes, à savoir Bruxelles et Luxembourg-Ville ; il visera à mettre en évidence les formes d'inégalités sociales particulières qui s'expriment dans des métropoles marquées par une surreprésentation des emplois hautement qualifiés. Type II se focalisera sur les villes de bassin minier (Charleroi, Genk, Esch/alzette), marquées par une forte population ouvrière et/ou de faible niveau d'éducation et des problèmes sociaux liés à leur reconversion économique. Type III étudiera les zones frontalières des deux pays, zones placées sous l'influence du phénomène de métropolisation luxembourgeoise (effets socio-spatiaux du travail frontalier, notamment dans la province belge du Luxembourg). Chaque axe de comparaison sera traité à travers la confrontation des données diachroniques issues des recensements nationaux et de données administratives complémentaires (Sécurité Sociale au Luxembourg, Registre National en Belgique).

Objectifs de la phase II du projet :

1. Replacer les résultats de cette analyse exploratoire dans le contexte de changements sociétaux plus larges. Ces changements ont eu lieu au cours des dernières décennies et concernent le vieillissement de la population, la seconde transition démographique (diversification et instabilité croissantes de la structure des ménages), la prise de conscience de la problématique genre ou encore la multiculturalité.

2. Etudier les relations entre inégalités sociales, précarité et analyse inter- et intragénérationnelle ;

3. Confronter l'ensemble de l'analyse au cadre théorique issu du concept de mode d'intégration économique de Karl Polanyi afin de traduire les résultats en un ensemble synthétique et cohérent.

Résultats attendus au terme de la phase I du projet :

1. Mieux connaître les processus générant les inégalités sociales dans le temps.

2. Réussir une meilleure compréhension des interactions entre la production des inégalités sociales et l'ancrage spatial. L'espace, défini ici comme l'environnement proche des individus en termes de caractéristiques physiques et sociales du quartier, en ce compris la situation et les conditions de production de ce quartier au sein d'un contexte urbain ou régional plus large. Cette connaissance peut être cruciale pour une meilleure compréhension des effets des politiques sociales et territoriales de lutte contre les inégalités sociales.

3. Enrichir le cadre théorique sur base des résultats empiriques. Ces derniers permettront en effet d'identifier des concepts liant modes d'intégration économique et inégalités sociales dans les champs étudiés. Les matrices de transition permettront de calculer des probabilités de stabilité, de relégation ou de promotion sociale en fonction du niveau d'éducation, de l'emploi, du logement, etc....